

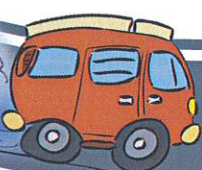
EN ROUTE AVEC LE



TRANSPORT SOLIDAIRE



Quand **MOBILITÉ** rime avec
SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !



MES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

FAIRE MES COURSES

VOUS N'AVEZ PAS DE
MOYEN DE
TRANSPORT ?

RENDRE VISITE À MES PROCHES

N'HÉSITEZ PLUS,
VENEZ NOUS
REJOINDRE !

ME DÉPLACER TOUT SIMPLEMENT !

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION POUR DEVENIR BÉNÉFICIAIRE DU TRANSPORT SOLIDAIRE
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE 05 49 48 00 46

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport. Pour des trajets ponctuels et relativement courts.

POUR QUI ?

Des personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente (difficultés d'ordre physique ou psychologique...) et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes.

En aucun cas le dispositif du transport solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, taxi, transport à la demande, chèques sortir plus, covoiturage...), mais se veut complémentaire de ces dispositifs.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription auprès de la mairie, d'un partenaire ou de l'association CIF-SP. Un numéro : 05 49 37 07 78

- Formulaire d'inscription à remplir + Adhésion gratuite via la mairie adhérente OU adhésion à l'association CIF-SP (5€/an)
 - Pour les bénéficiaires : préciser les raisons pour lesquels vous faites appel au transport solidaire et pourquoi les autres solutions de transport ne sont pas possibles + Préciser si besoins d'accompagnements particuliers (aide à la marche...)
 - Pour les bénévoles : préciser vos disponibilités, vos limites dans l'accompagnement...
- Remise du règlement intérieur + carnet à souche et autocollant pour les chauffeurs
- Remise de la fiche synthèse avec le numéro de contact de la plateforme pour les bénéficiaires
- Documents à fournir à l'inscription : attestation d'assurance responsabilité civile (pour les bénéficiaires) / carte d'identité, permis de conduite, attestation d'assurance et carte grise du véhicule (pour les bénévoles).

COMMENT CELA FONCTIONNE, UNE FOIS INSCRIT ?

Un numéro spécifique pour les demandes de transport, accessible de 9h à 12h du lundi au vendredi.

- Appeler le plus tôt possible, et au plus tard 48h à l'avance (compte-tenu des horaires d'ouverture)
- Mise en relation via notre plateforme. Le chauffeur bénévole reçoit les coordonnées du bénéficiaire à accompagner une fois qu'il a accepté le trajet. Le chauffeur bénévole l'appelle pour se présenter et fixer les détails pour la bonne organisation du trajet.
- A la fin du trajet, calcul des kilomètres effectués par le chauffeur bénévole depuis son domicile (total des kilomètres effectués pour la missions) x 0,37€/km. Le bénéficiaire prévoit de la monnaie pour régler la course et une preuve via carnet à souche lui est remise (1 volet pour chaque partie)

Le respect mutuel entre les bénéficiaires, les chauffeurs bénévoles et les professionnels est indispensable pour assurer un bon fonctionnement. En cas de manquements graves, cela peut entraîner la radiation du dispositif !

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES :

- **Prêt de volant** : le bénévole utilise le véhicule du bénéficiaire pour le transport ; dans ce cas, l'indemnité kilométrique se limite au trajet aller/retour bénévole - bénéficiaire
- **Prêt d'un véhicule adapté par l'association CIF-SP** : le bénévole utilise un véhicule adapté permettant le transport d'une personne en fauteuil roulant (formation préalable)

EN ROUTE AVEC LE **TRANSPORT SOLIDAIRE**



un seul numéro :

 AVEC UN DÉLAI DE PRÉVENANCE DE 2 À 3 JOURS

 **06.22.78.79.07**



POURQUOI UTILISER LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

Vous avez envie de vous déplacer, peu importe le motif, contactez nous !



QUAND PUIS-JE UTILISER LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

Tous les jours de la semaine.  AVEC UN DÉLAI DE PRÉVENANCE DE 2 À 3 JOURS.



QUAND CONTACTER LA PLATEFORME, QUI NOUS MET EN RELATION ?

Du LUNDI au VENDREDI de 9h00 à 12H00 au : 06.22.78.79.07



COMMENT SE PASSE LA MISE EN RELATION :

BÉNÉFICIAIRES 2/3 JOURS AVANT

PLATE-FORME

CHAUFFEURS

BÉNÉFICIAIRES



AVANT LA MISE EN RELATION, PRÉPARER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Connaître l'adresse exacte du rendez-vous pour permettre au chauffeur de s'organiser.
- Connaître la date, l'horaire et le temps d'attente (pour le chauffeur, s'il doit y avoir plusieurs allers retours).

